

# Le mot du Maire



Vous avez choisi de vous établir dans la commune de Saint-Gérard-Croixanvec commune nouvelle depuis janvier 2022.

Je souhaite vous exprimer mes vœux de bienvenue sur notre territoire.

Je vous assure de la volonté de la municipalité d'être à l'écoute de l'ensemble des habitants pour prendre en compte vos éventuelles remarques ou suggestions .

S'installer dans une nouvelle commune est toujours une expérience délicate, que ce soit pour des raisons professionnelles ou au moment de la retraite . Il n'est pas facile de faire ses marques en territoire inconnu, d'appivoiser les lieux, de reconstruire un réseau social.

Je souhaite vivement que vous puissiez vous impliquer dans la vie locale au sein de nos associations ou en participant aux animations que nous vous proposons tout au long de l'année .

Pour cela nous avons édité une plaquette qui vous sera utile avec une multitude de renseignements sur les services communaux : la garde , la scolarisation, les loisirs de vos enfants , mais aussi des commerces et d'artisans de proximités.

N'oubliez pas à vous rendre en mairie afin de prendre contact et d'effectuer vos démarches personnelles.

Nous sommes à votre écoute !

Claude Albert Le Bris

# Mairie

MAIRIE  
3 RUE DU PRESBYTÈRE  
56920 ST-GERAND-CROIXANVEC

Tél : 02 97 51 40 09

mairie@saint-gerand-croixanvec.bzh

ouverte les lundis et mercredis de  
09h00 à 12h30  
mardis, jeudis et vendredis de  
09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00



Borne de recharge pour véhicules électrique  
sur le parking de la salle polyvalente



# Le Conseil Municipal



Saint-Gérard  
- Croixanvec



**Claude-Albert LE BRIS**  
Maire



**Stéphane PLUNIAN**  
Maire délégué Saint-Gérard  
Finances  
Vie associative et sportive



**Valérie BERA**  
Maire déléguée Croixanvec  
Culture - Animation communale  
Devoir de mémoire



**Magalie GAUTIER**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
Communication et moyens  
de communication



**Hervé LE TEXIER**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Travaux - Fleurissement  
espaces verts



**Catherine LE SOURNE**  
3<sup>ème</sup> Adjointe  
Enfance Jeunesse  
Social



**Joël JUIN**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Travaux - Voirie



**Michel ALLANIC**  
Conseiller  
Municipal



**Yasmina BOMIN**  
Conseillère  
Municipale



**Aymeric BRASSEUR**  
Conseiller  
Municipal



**Stéphane CLERICI**  
Conseiller  
Municipal



**Edith DAVENET**  
Conseillère  
Municipale



**Viviane FADEL**  
Conseillère  
Municipale



**Sophie GAUTIER**  
Conseillère  
Municipale



**Yannick GUILLAUME**  
Conseiller  
Municipal



**Hervé GUILLEMOT**  
Conseiller  
Municipal



**Marina KOPILOVA**  
Conseillère  
Municipale



**Guy LE CORNEC**  
Conseiller  
Municipal



**Stéphane LE FUR**  
Conseiller  
Municipal

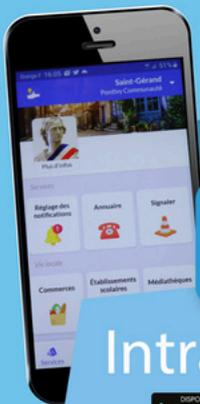


**Antoine LE QUERE**  
Conseiller  
Municipal



**Valérie SABLE**  
Conseillère  
Municipale

# Pour vous informer



**Pontivy Communauté**

## Pontivy Communauté et votre commune

sur votre **smartphone**

Pontivy Communauté met à disposition une application mobile **INTRAMUROS** pour vous informer sur les actualités de l'intercommunalité et également celles de toutes les communes du territoire.

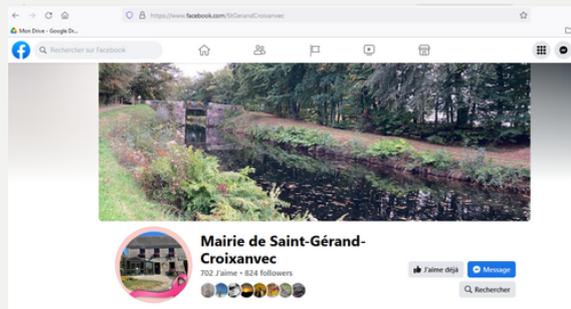
**TELECHARGEZ-LA**  
pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

DISPONIBLE SUR **Google Play** et **App Store**  
Téléchargement gratuit

Plus d'infos : 02 97 25 01 70 - [www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh)



L'Application IntraMuros  
Etre informé en temps réel  
grâce à l'application  
gratuite intramuros pour  
téléphone mobile et tablette



Page Facebook et compte  
Instagram  
Vous permettent de vous  
informer en instantané par  
des informations  
régulièrement mises à jour



Panneau d'affichage  
Ne ratez pas les alertes et  
événements de votre  
commune



Le site internet [www.st-gerand.fr](http://www.st-gerand.fr)  
retrouver toutes les informations pratiques  
de votre mairie




**BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2022**

**TRANSFERT DU DÉPÔT DE PAINS**  
Le municipalité fait tout son possible pour conserver ce commerce de proximité. La propriétaire de l'atelier boulangerie ne souhaitant plus renouveler le bail, le dépôt de pains sera par la commune sera transféré à compter du **1er novembre au 20 rue des écoles** (en travaux des aménagements). Un nouveau magasin de boulangerie sera prochainement attribué et vous permettra de rejoindre la boulangerie qui continuera à vous proposer les mêmes services. Le distributeur de pains quitte à lui rester situé sur la place de l'église. Nous remercions L'ur Créations qui a réalisé l'annonce qui vous permettra d'être toujours plus sur la façade du bâtiment. **Clavier du mardi au dimanche de 17h15 à 19h00**

**KEVIN LAGUEUX, APPRENTI AUX SERVICES TECHNIQUES**  
Kévin Lagueux, 18 ans, a rejoint l'équipe technique depuis le mois de septembre pour 2 ans dans le cadre d'un apprentissage au métier de jardinier paysagiste. Grâce au lycée de Kerpoué à Auray, il va aller effectuer ses stages sous l'égide d'EEA. Il sera accompagné dans toutes les situations inhérentes au métier (création, baises joints, etc.) Laurent et Anthony vont l'aider à la maintenance du matériel et aux multiples tâches liées à la commune.

**PÊCHEURS DE NOYAL-PONTIVY**  
Depuis plusieurs années, l'association de pêche, présidée par Michel Mahé, amène ses membres du secteur et leurs berges. Ce travail physique de nettoyage est possible grâce à une équipe de bénévoles. Le canal de Noyal, le fort de Saint-Denis et son accès, est un défilé. Nous remercions notamment pour le travail important effectué sur notre commune. **Chant de groupe Pl. 2 Le 10/09/2022**

Le bulletin d'informations trimestriel  
distribué dans votre boîte aux lettres

Le Feuilleton mensuel  
à disposition en mairie et chez vos  
commerçants



SEPTEMBRE 2022 NUMÉRO 09/2022

## DU CANAL À LA RIGOLE

Le mensuel d'informations de Saint-Gérard-Croixanvec

**...le restaurant scolaire et la garderie**

Les agents de la restauration scolaire travaillent avec les parents des 2 écoles tout en moyenne 120 enfants par jour. Vous pouvez nous contacter pour :

- élaboration et préparation des menus en fonction des repas alimentaires équilibrés
- commande et préparation des repas (tout est préparé sur place)
- préparation, nettoyage et abaissement de la table et de la vaisselle
- accompagnement des élèves pendant les repas

Maria Florine et Isabelle s'occupent également de la garderie municipale et proposent le menu des goûters en fonction des repas afin de maintenir l'équilibre alimentaire quotidien des enfants. Le service se fait de 7h à 18h et de 18h30 à 19h30 du lundi au vendredi avec de facile aux heures de soir pour ceux qui le souhaitent.

Petit rappel : Le service est jusqu'à 3 semaines. N'hésitez pas d'inscrire vos enfants à la garderie au 4 la commune et de fournir le carnet de carnet de vaccination obligatoire pour accéder à la garderie.

EN CE NUMÉRO

- ZOOM SUR
- INFOS PRATIQUES
- AGENDA

**FORUM ASSOCIATIONS**  
10 SEPT. 2022

10H00 - 12H30  
SALLE DES SPORTS

# Les salles communales

POUR RESERVER UNE  
DE CES SALLES :

- passez en mairie
- consultez le planning des réservations sur le site internet

LA SALLE POLYVALENTE DE  
ST-GERAND



LA SALLE DES FÊTES DE  
CROIXANVEC



SALLE TI KERFANTO

# HISTOIRE

## *Saint-Gérand*

Les premiers écrits de la paroisse remontent à 1648 sous le règne de Louis XIV, Saint-Gérand étant alors une trêve de Noyal-Pontivy. En 1841, sous Louis Philippe la commune devient autonome, le premier maire est nommé par le préfet. Nous avons peu d'information concernant le Saint qui a donné son nom à la commune. Dans l'église paroissiale, un vitrail détaille quelques étapes de sa vie. Au détour des chemins, il est possible de découvrir les vestiges de ce temps passé: calvaires, moulins, fontaines et la chapelle de Saint Drédeno. On peut également noter les noms des villages évoquant les anciennes seigneureries : Le Gouret, Ménéhy, Kermahé, Keroret, Kergouët. Traversée du Nord au Sud par la voie ferrée et le canal de Nantes à Brest, la commune de Saint- Gérand s'est profondément transformée au cours des dernières décennies. Le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué , l'habitat s'est développé. De nombreuses entreprises s'y sont installées ou se sont fortement agrandies : Glon-Sanders, Altho, Le Gouessant, , la minoterie Paulic, transports Jean Juin.... Le développement d'un tourisme de proximité autour du Canal de Nantes à Brest s'est considérablement accentué ces dernières années.



## COMMUNE NOUVELLE

Depuis le 1er janvier 2022, les 2 communes ont fusionné pour former Saint-Gérand-Croixanvec  
o 1400 habitants

## *Croixanvec*

Croixanvec vient du breton "kroez" (croix) et "hanveg" (lieu d'estive ou pâturage d'été).

Croixanvec est un démembrement de l'ancienne paroisse de Noyal Pontivy. Mentionné dès 1113. Croixanvec est érigé en paroisse en 1387. érigé en commune en 1790 et incorporé au canton de Pontivy en 1801. Sa superficie est de 603 hectares L'église Saint-Jean-Baptiste ou Saint-Samson et Saint-Maurice (XVIIIème siècle) est restaurée en 1913 et 1920. Il s'agit d'un édifice très simple, en forme de croix latine, édifié sans doute dans la première moitié du XVIIIème siècle. Le clocher-porche date de 1768.



3458. CROIXANVEC (Morbihan) — Le Calvaire

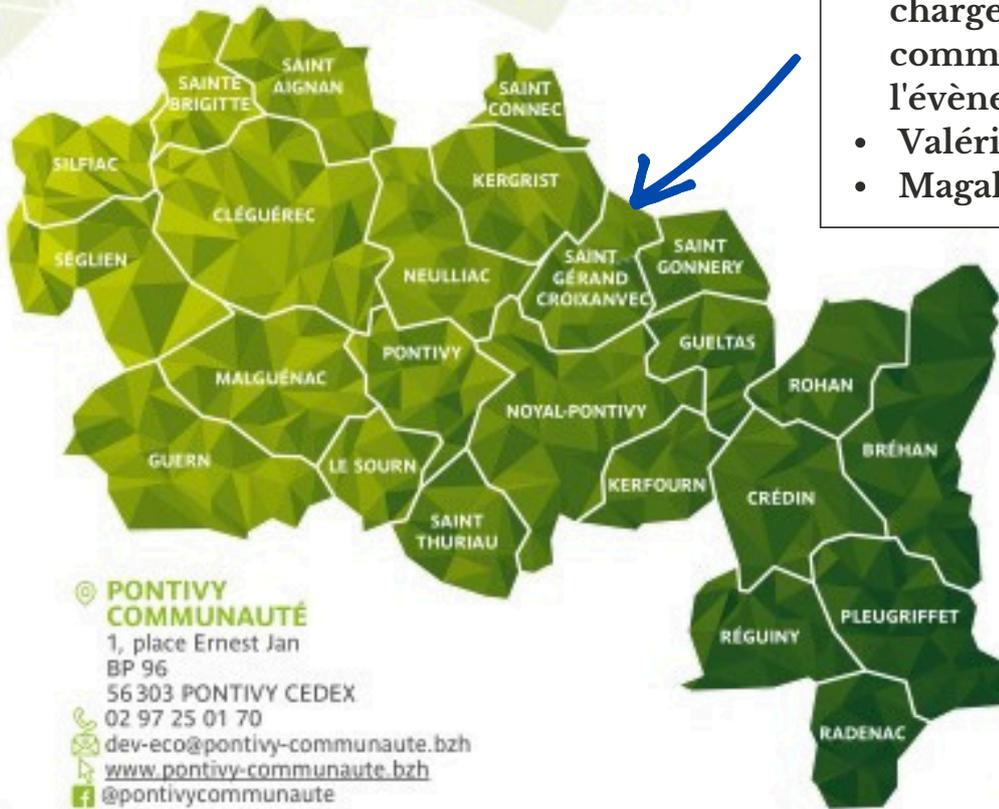
# PONTIVY COMMUNAUTE



## PONTIVY COMMUNAUTE

[entreprendre.pontivy-communaute.bzh](http://entreprendre.pontivy-communaute.bzh)

### LE TERRITOIRE



#### PONTIVY COMMUNAUTE

1, place Ernest Jan  
BP 96  
56 303 PONTIVY CEDEX  
02 97 25 01 70  
[dev-eco@pontivy-communaute.bzh](mailto:dev-eco@pontivy-communaute.bzh)  
[www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh)  
@pontivycommunaute  
@PCommunaute

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

**24**  
COMMUNES

**450 km**  
DE CIRCUITS DE RANDONNÉES  
ET DE VOIES VERTES

**+ 1 000**  
ÉTUDIANTS

**47 500**  
HABITANTS DONT  
+ DE 15 000 POUR PONTIVY

**+ 2 000**  
ENTREPRISES

SAINT-GERAND-CROIXANVEC fait partie du territoire de Pontivy communauté .

Notre commune y est représentée par 3 conseillers communautaires :

- Le maire, Claude-Albert Le Bris qui est Vice Président en charge de la culture, la communication et l'évènementiel
- Valérie Béra
- Magalie Gautier



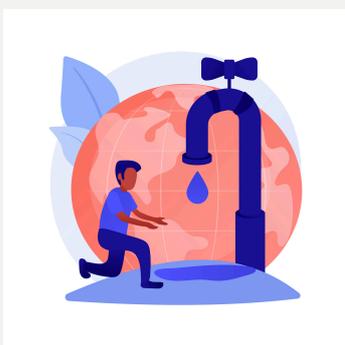


## ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement (tout à l'égout), ce service est exploité par STGS. Dans le cas contraire, le logement doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif régulièrement entretenue et contrôlée par les services de Pontivy Communauté (SPANC).

En matière d'eau potable, la distribution est exploitée par STGS. Demande de raccordement sur :

[www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh)



## COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La gestion des déchets ménagers du territoire de Pontivy Communauté s'oriente selon 3 axes :

La prévention et l'incitation à réduire les déchets produits :

- Incitation au compostage individuel ou collectif. Pour ce faire, Pontivy Communauté organise des sessions de formation au compostage et de distribution de composteurs individuels.
- Incitation au réemploi et à la réparation des objets.
- Mise en place d'actions ciblées.

Les collectes de proximité :

- Emballages Ménagers Recyclables (tous les emballages sont concernés) bacs de regroupement et colonnes en point d'apport volontaire.
- Verre : colonnes en point d'apport volontaire.
- Papier : colonnes en point d'apport volontaire.
- Ordures Ménagères Résiduelles : bacs de regroupement et colonnes en point d'apport volontaire.

Toutes les informations de tri se trouvent sur le MÉMOTRI, disponible en ligne ou bien à l'accueil de Pontivy Communauté

La collecte dans le réseau de déchèteries :  
On retrouve de nombreuses catégories de tri des déchets tels que gravats, tout-venant, carton, ferraille, déchets ménagers spéciaux, bois, déchets verts, mobilier, électronique, médical, ...

Informations pratiques

[www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh) : actions de préventions, consignes de tri détaillées, localisation des points de dépôts, conditions d'accès, ...

Numéro Vert déchets : 0 800 21 21 06

# Emplacements containers

Container à verre  
Container jaunes pour emballage recyclables  
Container papiers  
Container déchets ménagers  
Textile



RUE JULES VERNE  
Près de la salle polyvalente

## LAHERGLOAN

Sur le parking près du terrain de football



## KERORET

Au bord de la départementale près du traiteur La Villa Belle Rive

## CROIXANVEC

Près de la grotte et de l'aire de jeux pour enfants



## RECUPERATION TEXTILE

Près de la salle des sports derrière le dépôt de pains

# Cabas réutilisables

Ces sacs cabas sont distribués gratuitement en mairie à raison d'un sac par foyer. Les consignes de tri ne changent pas : tous les emballages sans exception, bien vidés de leur contenu, sont à trier. Il n'y a pas besoin de les laver, il ne faut pas les imbriquer, juste les écraser pour gagner de la place

EMBALLAGES  
FINI LE SAC JETABLE,  
PLACE AU CABAS RÉUTILISABLE

ÉCONOMIQUE  
ÉCOLOGIQUE



DISPONIBLE  
à partir du  
1<sup>er</sup> JUILLET  
dans  
VOTRE  
MAIRIE

Pontivy  
Communauté

EN VRAC DANS TOUS LES BACS

Plus d'informations : [www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh) ou N° vert au 0 800 21 21 06

# MÉMOIRE



## TOUS LES EMBALLAGES



Videz puis compressez vos emballages



## PAPIERS



Enlevez les films plastiques de protection et mettez les aux emballages



## COMPOSTAGE

Déchets verts  
Déchets de cuisine

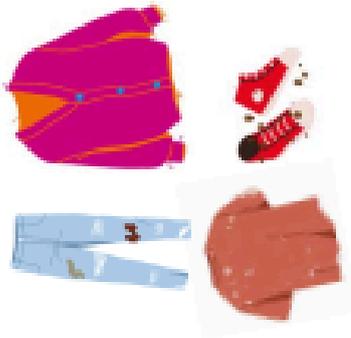


Mise à disposition gratuite de composteur



## TEXTILES

Vêtements  
Chaussures par paire  
Linge de maison  
Maroquinerie



Même usés, ils seront transformés en isolant



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ...

Numéro vert gratuit

0 800 21 21 06

# Pass' déchèterie

de Pontivy Communauté

**PARTICULIER**



Obligatoire à partir de mars 2025 pour accéder aux déchetteries demande à faire en mairie (1 pass'déchetterie e par foyer)

9h30 / 12h

**HIVER**  
du 1er oct. au 31 mars  
14h / 17h

**ÉTÉ**  
du 1er avril au 30 sept.  
14h / 18h30

# MÉMO Déchèterie

**ACCÈS AUX PROFESSIONNELS**  
Interdit le week-end, dépôt payant et limité à 5 m<sup>3</sup> de déchets verts, à 2m<sup>3</sup> de tout-venants et 2m<sup>3</sup> de gravat/jour

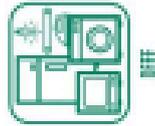
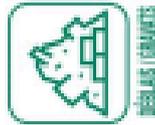
|              | LUNDI   | MARDI               | MERCREDI   | JEUDI                          | VENDREDI                             | SAMEDI   |
|--------------|---|---------------------|--|--------------------------------|--------------------------------------|--|
|              | Kerponner*<br>Crédin*   | Kerponner           | Kerponner<br>Cléguérec                                       | Kerponner<br>Gueltas           | Kerponner                            |  |
| <b>HIVER</b> | Kerponner<br>Cléguérec<br>Gueltas<br>Noyal-Pontivy<br>Pontivy<br>Crédin | Kerponner<br>Crédin | Kerponner<br>Cléguérec<br>Noyal-Pontivy<br>Pontivy<br>Crédin | Kerponner<br>Gueltas<br>Crédin | Kerponner<br>Noyal-Pontivy<br>Crédin | Toutes les déchèteries                                 |
| <b>ÉTÉ</b>   |   |                     |  |                                |                                      | Fermeture :<br><b>DIMANCHE<br/>ET JOURS<br/>FÉRIÉS</b> |

\*Les dépôts pour réemploi sont possibles sur les sites de Crédin et de Kerponner

**N'hésitez plus et adoptez ces gestes simples**



Déchèteries



écomobilier COLLECTEUR / TRIER / RECycler  
ecosystem Re\_fashion recyclable chez postopay

# Commerçants - Artisans - Entreprises

## CROIXANVEC

- **ALLAIN Christophe. Travaux agricoles** Le bourg 02.97.51.41.18
- **ARMOR ARCHITECTURE ASSOCIES** 2, le faux. 06.87.73.82.96
- **DOMICIL'ANIMO-Pension canine et Féline** Allain Isabelle- Kerbarh 06.81.83.03.84
- **THOUMINET Bertrand, Electricien** Le Bas Crano 09.67.00.01.69
- **TREMEL Baptiste Dératisation, destruction nids frelons et guêpes, lavage, désinfection, désinsectisation** Le haut Crano 02.97.38.73.77



## MAISON PARA-MEDICALE

CABINET INFIRMIER 02.97.38.72.74

DOCTEUR MARTEIL 02. 97.51 .74.15

## SAINT-GERAND

- **Épicerie, tabac, presse, Poste** LE GOFF Roberte , rue des écoles 02.97.51.40.13
- **Dépôt de pains TI BARA** 20 rue des écoles 07 80 50 41 09
- **Garage Motrio MENGUY AUTO,** rue des écoles 02.97.08.76.42
- **LA FERME DES CH'TIS BRETONS** Kergouet, Maraichers, vente directe 07 87 11 60 33
- **L'OR CREATION,** rue des écoles, cours de dessins adultes et enfants, créations artistiques tous supports, 06.65.78.07.02
- **RESIDENCE ANIMALIERE DES PEUPLIERS : Le Guégo** 02.97.08.12.94
- **BAR LE NANTES A BREIZH ,** 18 place de l'église 02 97 39 45 57



## 2 ROUTE DE MENEHY



## NOUVELLES ENTREPRISES

Cette liste est non exhaustive, si vous souhaitez que votre société y apparaisse ou que des informations soient modifiées, merci de nous le faire savoir par mail à [mairie@st-gerand-croixanvec.bzh](mailto:mairie@st-gerand-croixanvec.bzh)

# Commerçants - Artisans - Entreprises

**ADRONE+ ; 09 85 18 89 39**

**ALTHO : 02.97.25.96.96**

**Art Textile : Shirley McCann :  
02.97.51.42.54**

**BERTRAND COUVERTURES :  
02.97.51.44.76**

**CUMA de l'espoir : 02.97.51.42.61**

**ED Concept : plâtrerie, isolation,  
peinture, agencement: 06 83 17 47 50**

**ELUDUT Pierre MENUISERIE :  
02.97.25.08.88**

**EGAIN Stéphane, Animations  
commerciales : 06.07.63.36.48**

**Flash Back , Animations mariage,  
soirée dansantes : Gilles Le Bihan :  
02.97.51.46.23**

**GARDENMILL SARL de Kroez Agri :  
Olivier Le Floch 06 70 52 31 86**

**Gîtes Ty Louissette : 02.97.51.42.54**

**Gîtes Manoir de Kermabon :  
02.97.51.40.46**

**JM AUDRAIN Sarl : Salle de bains,  
plomberie, électricité 02.97.51.40.84**

**KERDRONE : 06 76 11 56 11**

**LA VILLA BELLE RIVE -Globe Traiteur  
traiteur, séminaire, location de salles  
02.97.25.18.53**

**LEGGET IMMOBILIER Declan &  
Shirley McCann : 06.64.83.79.44**

**LE FRENE , vente de Poulets démarrés :  
02.97.51.44.07**

**OCCAS'JARDIN : motoculture, ventes et  
réparation de matériels PA Le Resto  
Nord : 06 65 51 59 57**

**Société de Transports Jérémy Guégan  
Le bois : 02 96 66 04 01**

**Transports CHARLOTTIN la lande de  
la mer 06 33 77 57 35**

**Transports ROUXEL PA du resto :  
02.97.51.40.06**

**WEBEKOM- Stéphane Clerici :  
06.60.64.09.50**



# LES ASSOCIATIONS



**AGL (association Géranaise de Loisirs)**  
LE BRUN Thierry 06.59.72.25.16

**AMICALE LAÏQUE DES 9 ÉCLUSES**  
Ingrid LOUTERBACH  
contact@lamicalelaique.fr

**APEL ECOLE ST JOSEPH**  
Julie DARSEL  
president.apel.saint.jospeh@gmail.com

**AVL (association des voisins de  
Lahergloan)**  
PLUNIAN Marina

**BADMINTON**  
MAHE René Claude 06.18.07.63.02

**LES BOTOU KOAT**  
LE MENER Jean François 06.77.30.45.62

**BOTOX LE CLOWN**  
JOUANNO Stéphane 06.11.77.16.53

**LE CARRE D'AS (troupe de théâtre)**  
LE CORRE Guénael

**COMITE DES FETES DE CROIXANVEC**  
ALLANIC Michel

**DEFI CANAL**  
LEFEVRE Vincent 02.97.51.46.61

**FC3G ( club de football)**  
Stéphane LE CAILLEC

**FOOT LOISIR**  
LE MASSON Olivier 07.87.93.25.63

**HANDBALL**  
CLERICI Stéphane 06.60.64.09.50

**OGEC ST JOSEPH**  
Présidente : KUENZ Emmanuelle

**PAROISSE : LE BIHAN** Jean

**SOCIETE DE CHASSE ST-GERAND**  
LE TARTONNEC Ange 06.69.46.86.70

**SOCIETE DE CHASSE CROIXANVEC**  
GUEGAN Jean-Marie 06.66.35.72.38

**UNC-AFN - SOLDATS DE FRANCE**  
LE BRETON Christophe

**AMICALE DES RETRAITES**  
Jean-Yves CHALUMEAU

# Règles de civisme

## LE RESPECT DES REGLES DE BON VOISINAGE



### Attention au Bruit !

L'arrêté préfectoral de lutte contre le bruit complète les articles R1334-30 à R1334-37 du Code de la Santé Publique relatif aux bruits de voisinage. Cet arrêté est consultable dans son intégralité en mairie ou sur le portail de la Préfecture du Morbihan.

Rappel de certaines règles :



#### Travaux de jardinage ou bricolage : respecter les bons horaires

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, bétonnière) ne sont autorisés qu'aux horaires suivantes :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches de 10h à 12h



#### Animaux domestiques : soyez de bons maîtres

Chaque maître est responsable du comportement de son animal. A ce titre, il doit répondre des dommages causés par celui-ci (destruction de fleur, morsures, comportements agressifs ou bruyants...) même si l'animal s'est échappé de son enclos. A noter les propriétaires qui ont des chiens qui aboient de manière répétée et intempestive sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.



#### Piscine : règle à respecter

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de gêne pour le voisinage.



#### Equipement et entretien des bâtiments :

Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaissent dans le temps.



#### Taille des haies : règles et usages

D'une manière générale, les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres en arbustes ne doivent pas nuire au voisinage. Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants



#### Feux de jardins et de végétaux interdits

Le brûlage des déchets végétaux des parcs et jardins est rigoureusement interdits. les déchets végétaux doivent être déposés en déchetterie ou compostés



Il y a 2 écoles sur notre commune.  
Près de 150 enfants de la maternelle au CM2 y sont scolarisés.

## ÉCOLE PUBLIQUE DES NEUF ÉCLUSES

13 rue des écoles

Tél : 02 97 51 41 70

Mail : [ec.0560453n@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560453n@ac-rennes.fr)

site <https://ecolepubliquestgerand.fr/>



## ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

24 rue des écoles

Tél : 02 97 51 42 34

Mail : [eco56.stjo.stgerand@orange.fr](mailto:eco56.stjo.stgerand@orange.fr)

site <http://www.ecolestjoseph-stgerand.fr/>



## Cantine

Les agents du service de restauration scolaire servent les enfants des 2 écoles de la commune soit en moyenne 120 repas par jour.

En fonction de leur âge les enfants intègrent l'une des 2 salles de restauration. (service à table pour les plus petits et self pour les plus grands)

Les menus, sont confectionnés chaque jour sur place par Viviane Oliviéro la cuisinière. Ils sont composés de façon à répondre à l'appétit, au goût et aux besoins nutritionnels des enfants, ils sont validés par une nutritionniste professionnelle et soumis à une Commission composée de parents des deux écoles, d'élus et de membres du personnel communal.

Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune ou sur simple demande à l'école ou à la mairie.

L'INSCRIPTION EN MAIRIE AU PREALABLE EST OBLIGATOIRE



## Garderie



La garderie périscolaire est un service municipal .La garderie fonctionne du lundi au vendredi de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 18h45. Les goûters sont servis à chaque enfant, leur menu est établi en fonction des repas afin de préserver l'équilibre alimentaire quotidien des enfants.

Une aide aux devoirs est proposée chaque soir, le contrôle du travail effectué par les enfants reste à la charge des parents.

# Accueil de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs intercommunal (St-Gérard-Croixanvec, St Gonnery, Gueltas) accueille vos enfants toute l'année, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires, avec un lieu d'accueil qui change tous les trimestres.



## CHAQUE MERCREDI

Espace Saint-Exupéry de Saint-Gérard-Croixanvec de 07h30 à 18h30

## VACANCES SCOLAIRES

De 7h30 à 18h30, durant toutes les périodes de vacances sauf pour Noël



## INSCRIPTIONS / PROGRAMME

Le programme et les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site internet de la commune et en mairie.

Pour tout renseignement et pour inscrire votre enfant, vous pouvez contacter la Directrice, Vanessa MICHEL au 06 73 50 81 74 ou par mail à l'adresse suivante : [alsh56920@laposte.net](mailto:alsh56920@laposte.net)

[facebook.com/alsh.intercommunal](https://facebook.com/alsh.intercommunal)

# EGLISE SAINT-GERAN

Une église tréviale, puis paroissiale, sous le vocable de saint Géran (saint Gérand), l'édifice est en forme de croix latine et de style ogival du 15ème -16ème siècle , elle a été restaurée au 19ème siècle



Le cadran SOLAIRE daté de 16 77



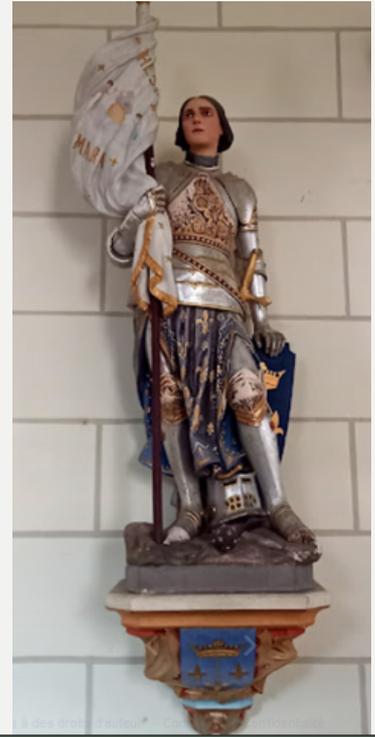
Monument aux morts



CALVAIRE CLASSE



# Eglise Saint-Jean -Baptiste



LA STATUE DE JEANNE D'ARC  
DU XXÈME SIÈCLE



Le calvaire du cimetière (XIXème siècle)  
Ce calvaire est déplacé au bourg en 1957



Le monument aux morts

# Chapelle St Drédeno



Datant du début du XVIème siècle, elle est dédiée à Drédeno que l'on connaît uniquement à Saint-Gérard. Représentés dans un groupe statuaire, il s'agit de saints jumeaux. Un groupe statuaire en bois polychrome, datant du XVIIème siècle, représente les deux saints Drédeno avec une cicatrice au front. L'un d'eux tient un livre ouvert qu'il désigne pendant que l'autre, le livre fermé, montre la paume de sa main dans un geste de salut ou d'accueil. Déterré, dit-on, par un cochon, on ne sait rien ni de l'histoire de ce groupe statuaire ni de celle des personnages qu'il représente. Une fontaine dédiée aux Saints-Drédeno est située près de la chapelle. Chaque été, la chapelle accueille un artiste dans le cadre du festival d'art contemporain l'Art dans les chapelles.



# Patrimoine



La fontaine des Reliques ou fontaine de Dévotion 17ème siècle, elle abrite les statues de Sainte Béatrice et de Saint Théodore.

## LA FONTAINE ST DRENO

ELLE SE TROUVE SÉPARÉE DE LA CHAPELLE PAR LE CANAL DE NANTES À BREST. L'EAU DE LA FONTAINE SERAIT BÉNÉFIQUE POUR LES MALADIES DE PEAU, PRINCIPALEMENT POUR LES DARTRES ET L'ECZÉMA.



Croix des gallos



Calvaire de Kerihoué

Calvaire de Cran



Calvaire du bois



Calvaire de Bolan



Calvaire du Bourg

mais aussi Fontaine Kéresse qui date de 1665

# Au fil de l'eau

## LE CANAL DE NANTES A BREST



## LA RIGOLE D'HILVERN (1824-1834)



## Le lavoir de la grotte



## Le lavoir situé à Ménéhy



# Sports et loisirs



*Badminton  
Volley  
Danse  
Marche  
Football  
Tennis  
Dessin*



...



*Théâtre  
Lecture  
Chasse  
Zumba  
Gym douce*



**MÉDIATHÈQUE**  
SAINT GÉRAND - CROIXANVEC

LE POINT  
VIRULE  
*Passion des Médiathèques*

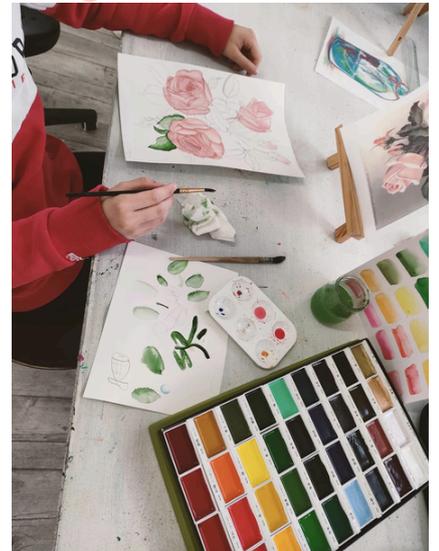
**HORAIRES D'OUVERTURE**

Mardi : 14h-18h30  
Jeudi : 9h-12h30  
Vendredi : 14h-18h30  
Samedi : occasionnellement

**ABONNEMENT GRATUIT !**

4 semaines      5 livres      2 jeux

Espace Saint Exupéry  
Rue Jules Verne  
02 97 25 15 80  
mediatheque@saint-gerand-croixanvec.bzh



Responsable Médiathèque :  
Aurélie Carlanou



# Le site de la Grotte

LA GROTTE DE LOURDES (XXÈME SIÈCLE)  
SITUÉE ROUTE DE CRANO



# Aire de loisirs de Keroret

## CABINE A LIVRES

Servez-vous... Prenez un livre qui vous intéresse, Déposer des livres dont vous n'avez plus besoin, il n'y a aucune obligation. C'est gratuit et en libre service !



L'AIRE DE LOISIRS EST SITUÉE À PROXIMITÉ DE L'ÉCLUSE DE KÉRORET. DES JEUX POUR ENFANTS, TERRAIN DE BOULES ET TABLES DE PIQUE NIQUE SONT À VOTRE DISPOSITION.

## AIRE DE CAMPING CAR



## RANDONNEE : CIRCUIT DES 9 ECLUSES

### PRATIQUE

Départ : Keroret, parking le long de la RD768 bis

Distance : 6,8 km

Temps : 1 h 30

Niveau : facile

Balisage : jaune



Vous pouvez télécharger la fiche du circuit sur le site de la commune ou le récupérer à l'office du tourisme

## JEUX POUR ENFANTS



## TERRAIN DE BOULES AIRE DE PIQUE NIQUE

